FORMACITY

CATALOGUE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉDITION
2024

“ ÉDITO

2024 une ère nouvelle dans la formation professionnelle,
année de la transition,
de la transformation,

Impulsée par la loi Avenir Professionnel, la dynamique d’alternance et de certification se renforce et s’ancre dans le paysage de la formation professionnelle. Il est maintenant plus que jamais question d’**exiger une garantie de qualité, une montée en compétences, une valorisation ainsi qu’une reconnaissance des acquis**.

FORMACITY a été fondé en 2008, dans le but précis de favoriser le développement pour ceux qui veulent faire valoir leur professionnalisme, avec nos programmes adaptés dans le secteur tertiaire.
Avec des collaborateurs et collaboratrices certifié(es), toute certification confondue : CQP de branches, certification « E-merchandising »…FORMACITY s’inscrit pleinement dans une orientation d’accompagnement, de développement de compétences et de certifications de plus en plus étoffée tout au long de cette nouvelle année.

Notre calendrier de formations reste conçu pour couvrir l’ensemble de vos besoins, de la création à la gestion d’entreprise, en passant par le marketing et les impératifs fiscaux.
Cette offre se décline en formations sur-mesure afin de répondre de manière très fine à vos problématiques et enjeux spécifiques. Nos formateurs sauront également s’adapter à vos contraintes temps et collaborateurs, notamment grâce à une meilleure modularité des heures de formation.

Compétences transversales, souplesse, adaptabilité, proximité, professionnalisme et sourire sont au cœur de notre offre cette année encore. Forte de son expérience, de ses partenaires et surtout de ses équipes, FORMACITY est prêt à relever le défi d’une nouvelle réforme de la formation professionnelle, à l'image de ce que nous avons déjà réalisé lors des précédentes réformes. Nous continuerons à vous prouver notre capacité à vous apporter des solutions de formation en complète adéquation avec vos attentes.

Comme vos collaborateurs et vous-même méritez de continuer à vous former, à vous améliorer, à évoluer professionnellement, **je vous invite vivement à relever avec nous ce nouveau défi** qui nous attend, pour des formations et une offre de service d’une qualité toujours plus grande !

A bientôt avec FORMACITY,

Laurent NGUYEN
Le Directeur

”

MODALITÉS DE FORMATION

FORMULES INTER-ENTREPRISES

Les sessions inter-entreprises permettent de regrouper des salariés de différentes entreprises le temps d'une formation dans nos locaux.
Ces sessions de formation sont l'occasion pour vos salariés de :
→ **Développer** leurs compétences savoir-faire et savoir-être
→ **S'enrichir** des expériences des autres participants

LES POINTS FORTS

Richesse des échanges

Partage de bonnes pratiques

Accessibilité en
Tarif par stagiaire

FORMULES SUR MESURE

Parce que votre entreprise et vos collaborateurs sont uniques, nous concevons pour vous les sessions de formation qui répondent à vos besoins et problématiques spécifiques :
→ **Identifier** vos besoins et objectifs lors d'un rendez-vous préparatoire
→ **Proposer** le programme qui vous convient
→ **Présenter** le formateur envisagé pour l'animation
→ **Valider** les méthodes et outils pédagogiques à mettre en œuvre pour le succès de votre projet

LES POINTS FORTS

Adaptée et exclusive

Chez vous ou chez nous

Suivi personnalisé

NOS FORMATIONS

Aujourd'hui pour l'entreprise qui investit dans la formation de ses salaries, cela signifie :

- ➔ Fidéliser son personnel
- ➔ Se démarquer de la concurrence
- ➔ S'adapter à l'évolution des attentes de ses clients et de notre marché

SOMMAIRE

Page 3 CALENDRIERS SEMESTRIELS

Page 5 INFORMATIQUE

Page 10 LANGUES

Page 15 MARKETING & GESTION

Page 20 MULTIMÉDIA & BUREAUTIQUE

Page 25 COMPTABILITÉ & FISCALITÉ

Page 27 CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

Page 31 MODALITÉS & INSCRIPTION

Calendrier 1er Semestre 2024

	Hrs	Jrs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	€ HT
Informatique & Multimédia									
Webmaster – Initiation – Niv1	40	10							1500
Gestion de projet informatique	35	10							1400
Webmaster 2.0 – Php/Mysql/css/js - Niv2	40	10					5~8 11~15 18~22		2000
Langues internationaux									
Anglais des affaires niv.1	50	10							2500
Anglais des affaires niv.2	50	10			16~20 23~25	6~10 13~16			2500
Anglais – Préparation au Lilate NOUVEAU	100	30							5000
Chinois commercial Niv.1	50	10							2500
Chinois commercial Niv.2	50	10							2500
Chinois – Préparation au Lilate NOUVEAU	100	30							5000
Japonais professionnel – Niv.1	50	10							2500
Marketing et Gestion									
Growth marketing – Niv.1 ÉLU 2021 Les premiers pas vers le e-marketing	36	9							1080
Growth marketing – Niv.2 Automatiser et industrialiser	20	6						15~19 22~25	800
Force de vente	24	6			23~27 30			3~5 8~10	840
Développer ses stratégies de négociations	35	10							840
Vente additionnelle en restauration	35	10			19 23~27 30~31	17 20~24 27~ 30			900
Cuisine & Pâtisserie									
Cuisine Japonaise – Style Izakaya	20	9							1000
Cuisine Japonaise – Shojin Ryori NOUVEAU La cuisine bienveillante	32	6							800
Cuisine Française - Bistronomie	30	6							750
Cuisine Africaine A la découverte du Cameroun	20	10							1000
Commis de cuisine Préparation au CQP	399	10					Complet	complet	7500
Cuisine traditionnelle Préparation au CAP	400	58							10000
Contraintes obligatoires									
Hygiène Alimentaire – HACCP	14	2			16~17				350
Les allergènes – règlement INCO	7	1							330
Cuisson sous-vide & basse température	14	2							700

Calendrier 2ème Semestre 2024

	Hrs	Jrs	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc	€ HT
Informatique & Multimédia									
Gestion de projet informatique	35	10		4~7 10~14 17					1400
Webmaster 2.0 – Php/Mysql/css/js - Niv2	40	10				14~16 19~23 26~27			2000
Langues internationaux									
Anglais des affaires niv.1	50	10							2500
Anglais des affaires niv.2	50	10			14~18 21~23				2500
NOUVEAU Anglais – Préparation au Lilate	100	30					2~6 & 9~13 16~20 & 23~27 & 30	1~4 & 7~11 14~18 21~23 & 28	5000
Chinois commercial Niv.1	50	10	1~3 6~10						2500
Chinois commercial Niv.2	50	10			2~4 7~9				2500
NOUVEAU Chinois – Préparation au Lilate	100	30					2~6 & 9~13 16~20 & 23~27 & 30	1~4 & 7~11 14~18 & 21~23 & 28	5000
Japonais professionnel – Niv.1	50	10	15~17 20~24			1~2 5~9 12			2500
Marketing et Gestion									
NOUVEAU Growth marketing – Niv.2 Automatiser et industrialiser	20	6			21~25 28~29				800
Force de vente	24	6							840
Développer ses stratégies de négociations	35	10							840
Vente additionnelle en restauration	35	10							900
Cuisine & Pâtisserie									
Cuisine Japonaise – Style Izakaya	20	9							1000
ÉLU 2021 Cuisine Japonaise – Shojin Ryori La cuisine bienveillante	32	6							800
Cuisine Française - Bistronomique	30	6							750
Cuisine Africaine A la découverte du Cameroun	20	10							1000
Commis de cuisine Préparation au CQP	399	10	complet						7500
Cuisine traditionnelle Préparation au CAP	400	58							10000
Contraintes obligatoires									
Hygiène Alimentaire – HACCP	14	2							350
Les allergènes – règlement INCO	7	1							330
Cuisson sous-vide & basse température	14	2							700

1 CLASSE 1 2 CLASSE 2 3 CLASSE 3

INFORMATIONS PRATIQUES

→ POUR VOUS INSCRIRE

en ligne sur https://formacity.fr
par e-mail : contact@formacity.fr
par téléphone : 01 44 82 58 01
par courrier : FORMACITY – 17 Passage du Ponceau 75002 PARIS

→ SUIVI DE L'INSCRIPTION

A réception de votre demande d'inscription, nous vous envoyons une convention à nous retourner signée.
Dès retour, vous recevez une convocation rappelant lieu et horaires de la formation.

→ LE JOUR DE LA FORMATION

Horaires : les formations débutent à 9h00 et se terminent à 18h00 avec deux heures de pause-déjeuner libre, soit 7h de formation par jour.
N'hésitez pas à nous prévenir par téléphone en cas de retard.

Accueil : Notre équipe est à votre disposition à partir de 8h50 pour vous accueillir, vous orienter vers votre salle et vous offrir un café et une collation
.

→ POUR VENIR À FORMACITY

Métro : station « Réaumur Sébastopol »

Vélib : station « 03012 – Gaité Lyrique » 3 4

Parking VINCI « St Denis »
40 Rue Dussoubs 75002 Paris

bus : arrêt « Réaumur – Sébastopol » 20 38 39 47

BULLETIN D'INSCRIPTION

THÈME DE FORMATION _____

Date(s) de la formation :

LE PARTICIPANT

☐ M. ☐ Mme

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

_____

CP : _____ VILLE : _____

TÉL : _____ E-MAIL : _____

LA SOCIÉTÉ

RAISON SOCIALE : _____ SIRET : _____

NOM COMMERCIAL (si différent) : _____

ADRESSE : _____

_____

CP : _____ VILLE : _____

TÉL : _____ E-MAIL : _____

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION : _____

TÉL : _____ E-MAIL : _____

NOM / ENTITÉ DU PARRAINEUR _____

RÈGLEMENT

FINANCEMENT PAR : ☐ Le participant ☐ La société ☐ Tiers payeur

Si Tiers payeur, précisez nom, adresse, interlocuteur, num. adhérent le cas échéant :

_____

FRAIS PÉDAGOGIQUE : _____ € (exo. TVA art. 261 4-4° du CGI)

DATE : / / 2022 Signature & Cachet de l'entreprise

1. Toute inscription vaut acceptation des conditions générales de vente détaillées au dos ou consultables sur www.formacity.fr

Les informations recueillies dans le cadre du présent bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par FORMACITY à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : FORMACITY, 13 – 17 passage du Ponceau 75002 Paris ou par e-mail à contact@formacity.fr ou par téléphone au 01 44 82 58 01.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles FORMACITY (ci-après « l'Organisme de Formation ») consent au client, Acheteur, (ci-après le « Client ») qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations de l'Organisme de Formation, ci-après la « Formation ». Le client et l'Organisme de Formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».
Le Client reconnaît que l'acceptation des présentes CGV a pour conséquence d'écarter l'application de ses propres conditions générales de vente (CGV) et de ses propres conditions générales d'achat (CGA). La réception du bulletin d'inscription par le Client et le paiement de la facture émise par l'Organisme de Formation emporte l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces CGV, le Client reconnaissant ainsi en avoir une parfaite connaissance.

1. Formations concernées
1.1 L'Organisme de Formation propose divers types de Formations pouvant être réalisées dans les locaux de l'Organisme de Formation ou dans les locaux du Client (ci-après "Formation intra"). Il est entendu que le terme "Formation" seul concerne chacun des types de Formations précités.
Les Formations peuvent être réalisées pour le compte d'un Client, et sur mesure le cas échéant (ci-après "Formation intra"), ou pour le compte de plusieurs Clients (ci-après "Formation inter").
1.2 Il est entendu que pour les Formations intra, si une demande d'aménagement importante est formulée sur le contenu d'une Formation nécessitant un temps de préparation supplémentaire de la part de l'Organisme de Formation, des frais supplémentaires peuvent être facturés.
1.3 Les Formations proposées peuvent être consultées sur le site de l'Organisme de Formation sur www.formacity.fr

2. Modalités d'inscription
2.1 La demande d'inscription à une Formation inter peut être faite par le Client et par l'un des moyens suivants :
• L'envoi par courrier ou par mail d'un bulletin complété et signé par le Client;
• Une inscription en ligne sur notre site Internet
2.2 Pour chaque Formation dispensée par l'Organisme de Formation, un nombre minimum et maximum de participants est admis ; les inscriptions pour la session cessent d'être retenues quand le nombre maximum est atteint.
2.3 Au plus tard dix (10) jours avant la date prévue pour la Formation, le Client recevra la confirmation de son inscription et d'informations pratiques.
Par son inscription, le Client déclare avoir pleinement connaissance et accepte les conditions tarifaires correspondantes, ainsi que les présentes CGV.
2.4 Pour les commandes de Formations intra, une demande précisant les termes de la commande devra être adressée par le Client (par téléphone, e-mail, ou courrier) à l'Organisme de Formation. L'Organisme de Formation établira, le cas échéant avec la collaboration du Client, une proposition commerciale et les conditions financières correspondantes.
La réception par l'Organisme de formation du "bon pour accord" du Client sur la Proposition commerciale ou sur le devis préalablement soumis, vaudra acceptation de ses termes par ce dernier ainsi qu'acceptation des présentes CGV.

3. Modalités de formation
3.1 L'Organisme de Formation est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont régis par l'Organisme de Formation.
3.2 Une journée de formation correspond à sept (7) heures de cours.
Les durées de formation varient en fonction des programmes de formations et sont précisées sur les documents de communication de l'Organisme de Formation.
Pour la qualité de la formation, le Client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu lors de la confirmation de l'inscription visée au point 2.1 ci-avant, adressée à l'Organisme de Formation.
Un ou plusieurs participants supplémentaires pourront toutefois être acceptés, sous réserve de l'approbation de l'Organisme de Formation, en fonction notamment du nombre maximal de participants visé à l'article 2.1, et d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.
3.3 La Formation intra peut être assurée dans les locaux du Client, et avec les moyens logistiques qu'il fournit (un vidéoprojecteur, un ordinateur et un paper-board seront requis à minima), ou dans les locaux de l'Organisme de Formation.
Sauf accord préalable avec l'organisme de formation, en cas de formation intra, les frais de repas, de déplacement et d'hébergement de l'intervenant, le cas échéant, seront facturés au Client en sus.
L'Organisme de Formation prendra en charge la reproduction et la livraison des documents pédagogiques sur le lieu de la Formation.
3.4 Les participants à la Formation réalisée dans les locaux de l'Organisme de Formation sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'Organisme de Formation (Par exemple : introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme).
3.5 L'Organisme de Formation fera parvenir au Client tous les documents (convocation, nature et intitulé, et durée de la Formation, attestation de participation le cas échéant, et les factures afférentes) relatifs à la Formation par e-mail ou par courrier à l'adresse fournie par le Client.

4. Tarifs et conditions de règlement
4.1 Les conditions tarifaires des Formations sont indiquées sur le bulletin d'inscription ou en ligne pour les Formations inter, ou sur la Proposition visée à l'article 2.2 ci-avant pour les Formations intra. Les prix des Formations sont indiqués NET, (exonération de TVA art. 261 4-4° du CGI).
4.2 Toute Formation commencée est due en totalité.
4.3 Les factures sont payables à réception de la facture ou selon l'échéancier convenu, le cas échéant - par chèque, virement bancaire ou par carte bancaire pour les formations achetées en ligne (notamment par le biais du site www.formacity.fr).
4.4 En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros. En outre tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes.
4.5 Par ailleurs, en cas de retard de paiement, l'Organisme de Formation se réserve le droit de refuser toute nouvelle commande et de suspendre l'exécution de ses propres obligations et ce, jusqu'à apurement du compte, sans engager sa responsabilité et sans que le Client ne puisse prétendre bénéficier d'un avoir ou d'un éventuel remboursement. Le délai de prescription pour le recouvrement de toute somme due à l'Organisme de Formation court à compter de la date d'émission de la facture concernée.
4.6 En cas de prise en charge du paiement d'une Formation par un organisme extérieur (OPCO), il appartient au Client :
• de faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande;
• de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription;
• de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.
L'Organisme de Formation procèdera à l'envoi de la convention de formation à l'OPCO.
En cas de prise en charge partielle de l'OPCO, le reliquat sera facturé directement au Client.
4.7 Si l'OPCO ne confirme pas la prise en charge financière de la Formation ou que l'Organisme de Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au premier jour de la Formation, le coût de la Formation sera facturé dans sa totalité au Client.
4.8 En cas de non-paiement par l'OPCO des frais de Formation, éventuellement majorés de pénalités de retard, pour quel que motif que ce soit, le Client sera préalablement informé par tout moyen par l'Organisme de Formation et sera redevable de l'intégralité du coût de la Formation.
4.9 Pour certaines Formations, et notamment (mais pas uniquement) les Formations intra, l'Organisme de formation se réserve le droit de demander un acompte.

5. Conditions spécifiques aux formations certifiantes
5.1 Toute formation certifiante commencée est due dans son intégralité.
5.2 L'Organisme de formation se réserve le droit de faire une facture à l'issue de chaque module de formation ou de faire une facture globale en fin du parcours certifiant.

6. Annulation et Report des formations
6.1 Toute annulation ou report doit être formulé au plus tôt et par écrit par le Client (courrier, télécopie ou e-mail comprenant un accusé de réception électronique).
Une annulation intervenant 10 jours calendaires ou plus de 10 jours avant le début de la formation n'impliquera aucun frais d'annulation
• Une annulation intervenant moins de 10 jours à 3 jours calendaires avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire
• Une formation annulée moins de 3 jours calendaires avant le début de la formation sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire
Il est précisé que les montants ainsi facturés ne pourront pas s'imputer au titre de la formation professionnelle continue.
Le délai de rétractation de 14 jours s'applique aux contrats conclus à distance notamment pour les achats et paiement en ligne de nos formations.
6.2 L'Organisme de Formation se réserve le droit de reporter une Formation, sous réserve d'en informer préalablement le Client et de proposer une nouvelle date pour la Formation. Il est entendu qu'en cas d'annulation en raison de l'absence ou de la défaillance du formateur, l'Organisme de Formation s'engage à ce que le formateur défaillant soit remplacé dans les meilleurs délais par une personne aux compétences techniques et qualifications équivalentes, et veille à ce que le changement de formateur n'interrompe pas le bon déroulement de la prestation de Formation ou s'engage à la reporter dans les meilleurs délais.
6.3 L'Organisme de Formation se réserve le droit de supprimer sans proposer de nouvelle date, une session de Formation jusqu'à dix (10) jours avant la date prévue.
Dans cette hypothèse, la Formation concernée ne sera pas facturée au Client, et
l'Organisme de Formation procèdera au remboursement de tout montant d'ores et déjà perçu à ce titre le cas échéant, à l'exclusion de tout autre coût.

7. Propriété Intellectuelle
7.1 L'Organisme de Formation peut être amené à fournir au Client de la Documentation relative à la session de formation. Tout ou partie de cette Documentation peut être adressée au Client par courrier électronique à l'adresse indiquée par le Client et/ou lors de la Formation.
7.2 La Documentation, en intégralité ou par extraits, et tout éventuel support remis ou imprimable dans le cadre d'une Formation ne peut en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'Organisme de Formation. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout autre transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consentie au Client. Sont donc seules autorisées, la reproduction et la représentation du contenu autorisé par le Code de la Propriété Intellectuelle sur un écran et une copie unique papier à fins d'archives ou d'utilisation dans le strict prolongement de la Formation, au bénéfice strictement personnel du participant concerné.
7.3 Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de Formation en cédant ou en communiquant tout ou partie de la Documentation à un concurrent de l'Organisme de Formation.
7.4 L'Organisme de Formation se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

8. Renseignement, réclamation
Toute demande d'information ou réclamation relative aux présentes CGV doit être adressée par courrier à FORMACITY, 13 – 17 passage du Ponceau – 75002 Paris, qui fera ses meilleurs efforts pour y répondre dans les meilleurs délais.

9. Responsabilité
9.1 Les Formations proposées par l'Organisme de Formation sont conformes à leur description en catalogue ou à leur documentation commerciale. Il appartient au Client de prouver toute non-conformité éventuelle.
9.2 Le Client, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de Formation.
9.3 La responsabilité de l'Organisme de Formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ ou fichiers. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de Formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de Formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

10. Données personnelles
10.1 Toute commande de Formation fera l'objet d'un enregistrement informatique accessible par le Client sur simple demande à l'adresse mentionnée à l'article 8.
10.2 Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant. Si le Client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, l'Organisme de Formation les lui communiquera sur simple demande écrite à l'adresse mentionnée à l'article 8.
10.3 Conformément à la réglementation en vigueur, toute demande adressée à l'Organisme de Formation au titre du présent article doit être signée, et il faudra préciser l'adresse à laquelle l'Organisme de Formation doit répondre. La réponse sera adressée au Client dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

11. Dispositions générales
11.1 Les CGV sont accessibles en ligne. Elles peuvent être modifiées à tout moment à la discrétion de l'Organisme de Formation, avec application immédiate. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.
11.2 L'Organisme de Formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.
11.3 Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.
11.4 Les présentes CGV sont régies par le droit français. Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Organisme de formation depuis 2008

FORMACITY

13 – 17 Passage du Ponceau

75002 Paris

contact@formacity.fr

+33 1 44 82 58 01

www.formacity.fr